



Mairie de Villatgondran

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 19 septembre 2014

Présents : ROSSI Philippe, Maire, RICCIO Georges, CATTELAN Maurice, BOIS Hélène, CRETIN Philippe, Adjoints, BOIS Stephan, DURUISSEAU Gilles, JAMEN Pascal, MAGNIN Céline, MERLOZ Christiane, PRAT Claudine, RICCIO Franck, RONQUETTE Loredana, ROSSAT Philippe, SALLIERE Michel.

Absents : 0

Procurations : Loredana RONQUETTE à Philippe ROSSAT en cas de départ, et Céline MAGNIN à Hélène BOIS en cas de départ.

Désignation du secrétaire de séance : Philippe CRETIN.

1 – approbation des comptes rendus du Conseil Municipal du 20 juin 2014

Pas de remarque.

Vote : 15 pour

2 – achat vigne Mme et M. DURIEUX, Les Barricades

Mme et Mr DURIEUX (fille de Raphael DUC) proposent à la commune la vente de leur vigne (1300 ceps) avec le cellier aux barricades (parcelles 206 et 214 pour 1517 m²). Cette vigne représente une partie du patrimoine de la commune.

Après en avoir débattu le conseil municipal propose l'achat de ces parcelles pour un montant de 15 000 €.

Vote : 15 pour

3 – désignation d'un élu au CA de l'ADMR

Il est préférable que cet élu soit un membre du CCAS.

Claudine PRAT se propose comme représentante de la commune au sein du CA de l'ADMR.

Vote : 15 pour

4 – motion AMF pour baisse dotations de l'Etat.

Monsieur le Maire donne lecture de la motion de soutien proposée par l'association des Maires de France qui demande aux collectivités de se mobiliser, afin de demander le réexamen du dispositif qui, dans le cadre du plan d'économie sur les années 2015-2017, prévoit de diminuer massivement les concours financiers de l'Etat.

Cette motion a pour but d'alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de cette baisse, qui a plus au moins long terme, pénalisera fortement les communes et ses habitants.

Vote : 15 pour

5 – frais de déplacement de l'intervenante d'italien

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'inspecteur de l'éducation nationale demandant une contribution pour les frais de déplacement de l'intervenante à l'école (non payés par l'académie) pour un montant 225 € (25€ pendant 9 mois de prestations).

Le Conseil municipal déplore que le montant soit imposé par l'académie dès lors que le salaire est versé par l'Association pour la Promotion de l'Italien.

Après en avoir longuement délibéré, il est proposé un montant de 100 €.

Vote pour l'attribution d'une contribution : 3 contre, 1 abstention, 11 pour

Vote pour une contribution de 225 € : 11 contre

Vote pour une contribution de 100 € : 11 pour

6 – activités périscolaires : attribution subvention au CAM Rugby – ouverture d'une régie de recettes

• Attribution subvention CAM rugby

Une convention est passée avec le CAM rugby pour l'organisation de 14 séances de 3 h.00 dans le cadre des activités périscolaires. Mr le maire propose de verser à cette association une subvention de 600€ pour ses interventions.

Le matériel accessoire tel que ballons mousse, chasubles reste à la charge de la commune.

Vote : 13 pour 2 abstentions

En parallèle et dans un autre cycle, l'initiation à la musique est au programme. Les cycles étant tournants, tous les élèves bénéficieront des activités proposées.

- **Ouverture d'une régie de recette**

Afin de permettre aux parents des écoliers de régler les activités périscolaires, la commune doit faire une extension de la régie de recettes. La participation des parents aux activités a été validée à 25 € pour l'année, ou 5 € la période.

Vote : 15 pour

7 – demande de subvention Espace Alu St Michel

Depuis 2007, un musée dédié à l'histoire de l'aluminium est ouvert au public à St Michel de Maurienne.

Monsieur le Maire de St Michel demande à la commune de Villargondran une aide de 1000 € afin de contribuer au financement du renouvellement de la scénographie de l'espace alu d'un montant total de 31 000 €. La commune de VILLARGONDRAN étant directement liée à l'histoire de l'aluminium, le conseil accepte cette demande.

Vote : 15 pour

8 – demande de subvention du collectif SPIREL.

Un collectif loi 1901 d'anciens salariés SPIREL licenciés (4 de villargondran) a formulé une demande d'aide de la commune pour les aider à financer les différentes démarches auprès des tribunaux dans le cadre de la fermeture du site de St Rémy.

Monsieur le Maire propose le versement d'une subvention de 150 € à cette association.

Vote : 15 pour

9 – transfert licence IV à la Toussuire – bail de location à l'EURL PICCOLO

Dans le cadre de l'ouverture d'un bar de nuit à la Toussuire, Mr MOLLARET Nicolas demande la location de la licence IV de la commune laissée libre par le CAPUCIN GOURMAND.

Monsieur le Maire propose au conseil d'établir un bail de location, auprès d'un notaire, d'un an reconductible, pour un montant de 2000 €/an. Les frais de notaire seront divisés entre les deux parties.

Vote : 15 pour

10 – soutien commune au Conseil Général

L'objectif de la réforme territoriale est de supprimer les conseils généraux, et cette décision risque d'avoir des conséquences néfastes pour nos communes, notamment sur les aides sociales, les subventions versées aux monde associatif, les investissements sur les routes, les collèges, etc. Le Conseil Général a un rôle de proximité essentiel pour nos communes et il est impératif de ne pas le laisser disparaître.

Une discussion est engagée au sein du conseil municipal sur l'utilité et sur le rôle de chacune des nombreuses strates existantes.

Il est alors démontré que le Conseil Général doit rester en place.

Vote : 15 pour

11 – décision modificative n° 1 M 49

Suite aux travaux d'enfouissement des réseaux aux Barricades, une retenue de garantie de 5080 € pour le paiement de l'entreprise MAURIENNE TP n'avait pas été prévue au budget, ce qui entraîne une décision modificative sur le budget de l'eau M49.

Il est proposé le virement de 10 000 € du compte 2313 (travaux de construction) au compte 21531 (réseaux d'adduction d'eau) afin de permettre le règlement de l'entreprise.

Vote : 15 pour

12 – désignation d'un délégué titulaire et d'un suppléant à la fédération nationale des communes forestières

Adhérente au réseau des communes forestières il est demandé de désigner pour la mandature 2014-2020 un délégué titulaire et un délégué suppléant qui représentera notre collectivité.

Philippe ROSSAT est proposé comme délégué titulaire et Philippe CRETIN délégué suppléant.

Vote : 15 pour

13 – compte rendu des commissions

- SOREA Finances : Philippe CRETIN

Négociations en cours pour le rachat du bâtiment PSM à la chambre en vue de construire l'usine à pellets. Discussions avec la commune de Valmeinier pour son éventuelle entrée à la SOREA (en bonne voie). Divers projets de micros centrales sur la Valloirette, à Albiez, à St Jean d'Arves. Versement de la part de SOREA d'un dividende **14 096.94 €** sur l'exercice 2013 et d'une redevance de concession **4134 €** (% des ventes d'électricité réalisées sur la commune). Prochaine réunion du CA le 10 octobre.

Etat de la trésorerie de la commune au 15 septembre : solde de **255 063.55 €**

- Sports et loisirs : Maurice CATTELAN

- Remerciements de diverses associations de la commune pour l'attribution de subventions.
- Demande de location de la salle polyvalente pour le 31 décembre de la part de CLUB BEMOL.
- Deux demandes de subvention de MLD VTT et du CAM handball qui ne seront pas attribuées, les demandes étant étudiées en juin.
- La fête du lac a connu un grand succès, en partie dû à une météo clémente.

- Communication, Jeunesse : Hélène BOIS

- Une réunion de la commission communication va avoir lieu prochainement pour préparer le bulletin municipal.
- Un concert gospel en partenariat avec un groupe italien aura lieu à l'église de VILLARGONDRAN le 18 octobre.
- Commission jeunes : une réunion avec les jeunes intéressés, aura lieu le 4 octobre à 10h00. Cette commission pourrait être ouverte à des membres extérieurs au CM.
- Téléthon à mettre en place.
- La possibilité de jumeler la commune avec un village italien va être étudiée.

- Travaux, SIA : Georges RICCIO

- Suite à des travaux dans la zone MARTINER, une canalisation EP semble bouchée et nécessite le passage d'une caméra par l'entreprise SCAVI pour un montant de 697 € HT. Même problème aux Anciennes Resses par rapport au déversoir du réservoir.
- La réfection du court de tennis est en cours de finition, les enrobés ont été réalisés, reste la résine à enduire et les filets à remettre.
- La moquette murale de l'école doit être enlevée, car non réglementaire. Deux entreprises de la commune ont été contactées.
- Suite aux orages de l'été, le curage du RIEUBEL est à prévoir. Environ 1500 m³ sont à évacuer, pour un montant d'environ 25 000 €.
- Trois zones du village ont été identifiées comme potentiellement dangereuses. Franck RICCIO a pour cette raison, établi un projet de plan de sécurité qui sera étudié lors d'une prochaine réunion de la commission des travaux.
- Des devis ont été demandés pour la reprise d'un mur de soutènement au chef-lieu.
- Réunion SIA : un appel d'offres a été lancé pour un marché groupé (CCCM, SIA, ville de St JEAN) pour le nettoyage des locaux.
- L'étude pour le projet d'aménagement de la place des Anciens Combattants est en cours de finalisation.
- Le chalet du lac ayant été vandalisé, des travaux de remise en état devront être réalisés. Il serait bon de prévoir de la vidéo surveillance pour cette zone.
- Le conseil municipal tient à mettre en avant la qualité du fleurissement de la commune en 2014.
- Interventions de l'entreprise CHAPPEL au pont de Rieubel et sur la toiture du chalet du plan d'eau.

14 – questions et informations diverses

- Gilles DURUISSEAU propose que la municipalité s'engage dans la démarche « voisins vigilants », ce qui paraît une bonne initiative.
 - Philippe ROSSAT propose que l'AFP soit relancée.
 - La visite du SAEMM aura lieu le samedi 27 septembre.
 - Courrier de Mme EXARTIER pour proposition de vente de terrains. Le prix est trop élevé.
 - Courrier de Mr FIGUS suite à décision du CM de réaffectation des locaux du CAPUCIN, il regrette vivement cette position.
 - Remerciements de Mme COGNET suite à l'installation d'un banc aux nouvelles Resses.
 - Agence touristique : rencontre le 13 octobre à ALBERTVILLE sur la mission et le label du fleurissement.
- Convocation du CCAS mardi 23 septembre.

La séance est levée à 23 h.30.